Inscriptions à la coupe des Increvables

Cette épreuve est ouverte **à tous les licenciés UFOLEP** nés en 1970 et avant

**JUGE ARBITRE :**

BECOURT Jacques TEL 03 21 94 79 07 ou 06 12 89 22 07

Courriel : jacques.becourt@sfr.fr

**RAPPEL DU REGLEMENT**

## ARTICLE 11 : « COUPE DES INCREVABLES »

1. Nature et composition des équipes :

La coupe « des Increvables » est réservée aux joueurs détenteurs d’une licence UFOLEP en cours de validité âgés de 55 ans et plus. Sa priorité est **la convivialité**.

Elle se joue par équipes de 2 joueurs disputant chacun 2 simples et d’une paire jouant le double – cette paire peut être différente des joueurs de simples. Les joueurs peuvent être licenciés dans des associations différentes du département.

1. Cette compétition se déroule obligatoirement en semaine à 15 heures en plusieurs tours joués à une date proposée par le club recevant de chaque tour et avant une date butoir Le lieu est défini lors de l’élaboration du calendrier en début de saison. Une légère collation de fin de rencontre est organisée par l’équipe accueillante. L’alternance des accueillants sera respectée ainsi que l’équité la plus juste pour les déplacements.
2. Cette compétition n’est concurrentielle d’aucune autre compétition organisée par la CSD UFOLEP TT 62.
3. Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches ; toutes les parties se jouent.
4. Les points-joueurs acquis ou perdus seront affectés du coefficient 0.5
5. Des centres de 3 ou 4 équipes seront organisés par le J A, en fonction du nombre d’inscrits.

Un classement sera établi à la fin de chaque tour, avec le barème suivant : victoire 3 points, défaite 1 point, absence 0 point. Si rencontre contre un absent, compter 3 points pour le présent.

1er tour avant la fin des congès d’automne, 2ème avant la fin des congès d’hiver, 3ème tour avant la fin des congès de février, 4ème tour avant la fin des congès de Printemps.

Toute rencontre non jouée avant la date butoir pourra être considérée comme perdue par les équipes du centre

1. L’organisation définitive est laissée au juge-arbitre désigné par la CSD.

**Organisation** le tableau des rencontres vous parviendra à l’issue de la clôture des inscriptions

1er tour entre le 20 septembre et le 8 novembre

2ème tour entre le 11 novembre et le 4 janvier

3ème tour entre le7 janvier et le 1er mars

4ème tour entre le 7 mars et le 2 mai

Un 5ème tour – ou une journée de concentration -pourra être proposée si besoin pour les classements

**Droits d’inscription :** *5 € par équipe* - n’envoyez pas de chèque, une facture globale sera envoyée au club courant novembre

**FEUILLE D’INSCRIPTIONS**

A retourner par courriel au juge arbitre pour le 14 septembre

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| EQUIPE | Nom et prénom des joueurs | Classement( par points ) |
| Equipe 1 : |  |  |
| Equipe 2 : |  |  |
| Equipe 3 : |  |  |

CORRESPONDANT de chaque équipe : ( nom , adresse , téléphone + courriel )

1

2

3